



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY Session 2022

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES
DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

SECOND CONCOURS INTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Sommaire

	Pages
1^{er} concours interne	
Epreuve d'admissibilité	3
<hr/>	
Concours externe, concours externe spécial, 3^{ème} concours et second concours interne	
Epreuves d'admissibilité	6
➤ Epreuve écrite disciplinaire de français	7
➤ Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques	12
➤ Epreuve écrite d'application	17
➤ Epreuve écrite en langues régionales	23
Epreuves d'admission	25
I. <u>Première épreuve orale</u> : épreuve de leçon	26
II. <u>Deuxième épreuve orale</u> : épreuve d'entretien	34
III. <u>Troisième épreuve orale</u> : épreuve facultative en LVE	40
Annexes :	
Statistiques générales sessions 2020, 2021, 2022	44

1^{er} concours interne

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ CULTURE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 24 décembre 1992 fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles.

« Une épreuve écrite permettant au candidat de mettre en évidence l'étendue et la qualité de sa culture personnelle et professionnelle dans l'ensemble du champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.

Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat analyse et commente une documentation relative à une question d'actualité touchant à l'un des domaines entrant dans le champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.

Dans une seconde partie, il propose une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de cette question. Il indique le niveau de la scolarité primaire correspondant et développe l'une des séquences programmées.

Deux sujets seront proposés au choix des candidats.

L'épreuve est notée de 0 à 40.

(Durée de l'épreuve : quatre heures) »

1. Éléments sur le sujet : corpus de texte

Le dossier comprenait 5 documents :

Document 1 : extrait du guide « pour enseigner les nombres, le calcul, et la résolution de problèmes au CP », novembre 2020

Document 2 : extrait de « Le nombre au cycle 3 », collection « ressources pour faire la classe », SCEREN 2010

Document 3 : extrait de l'article de F. Lucas « Comprendre la numération au CP », revue « Ressources N°20, décembre 2018, INSPE de Nantes »

Document 4 : extrait du guide pédagogique « Maths au CE1 » - ACCES éditions, 2019

Document 5 : extrait du fichier Archimath CP, Magnard, 2019

Les candidats avaient à répondre à deux parties :

- **Première partie** : les candidats devaient proposer une analyse et un commentaire des documents. Ils devaient s'attacher à mettre en évidence les enjeux et les points marquants de l'enseignement de la numération au cycle 2, en s'appuyant sur leur pratique.
- **Deuxième partie** : Les candidats devaient établir une programmation d'activités dans une classe de cycle 2, permettant aux élèves d'acquérir les compétences attendues en numération. Les candidats devaient préciser la classe retenue. Les candidats devaient développer plus particulièrement une séance de classe en précisant le moment où elle se situe dans la programmation et en indiquant les compétences visées, les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation.

2. Éléments sur la prestation du candidat

1^{ère} partie :

Quelques enjeux de la numération sont perçus. En revanche, les enjeux didactiques et pédagogiques sont convoqués trop succinctement, sans faire le lien avec une pratique de classe. Les éléments de réponse attendus ne sont pas indiqués ou clairement explicités.

Les documents du corpus ne sont pas suffisamment convoqués et analysés.

La maîtrise de l'orthographe est fragile.

2^{ème} partie :

Les éléments indiqués sont insuffisants et montrent des difficultés à concevoir une programmation tant dans la forme que dans les contenus.

Une partie de la consigne n'a pas été prise en compte puisque des liens avec les opérations sur les nombres ou sur la mesure n'ont pas été traités.

Concernant la présentation de la séance les attendus ne sont pas présents :
Les repères de progressivité ne sont pas respectés.
Les objectifs ne sont pas référés à des compétences.
La démarche pédagogique fait référence à un outil dont les enjeux didactiques ne sont pas explicités.
Le déroulement présenté est trop succinct.
La proposition d'évaluation est trop sommaire.

3. Les conseils aux candidats

Il est attendu une analyse fine :

- Des enjeux de l'enseignement de la numération décimale de position (trois grands enjeux de cet enseignement : appréhender les nombres avec précision, assimiler le langage et l'écriture des nombres, et passer de la manipulation des objets aux opérations sur les nombres).
- Des 2 composantes de la numération décimale de position : **la question de la position référée à une unité** (dans 3264, le 3 représente 3 milliers car il est en 4^{ème} position (en partant de la droite), le 2 représente 2 centaines ..., etc.) et celle des relations entre **les différentes unités qui sont liées entre elles par des « relations » décimales** (dix unités d'un certain ordre sont égales à une unité de l'ordre immédiatement supérieur : dix unités c'est une dizaine, dix dizaines c'est une centaine, etc.).
- Des enjeux de la poursuite de l'écriture des nombres au cycle 3 (vers la gauche pour les nombres les plus grands et vers la droite pour son extension vers la numération décimale).
- Pour la première partie, une organisation sous forme de tableaux aurait favorisé une présentation et une analyse efficiente du corpus en prenant en compte les spécificités des documents (sources, dates, contenus) pour pouvoir les mettre en perspective.
- Une lecture plus précise et plus fine des consignes de travail engagerait des réponses plus complètes.
- *Opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention.*

Concours externe, concours externe spécial, 3^{ème} concours et second concours interne

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe I :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;*
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;*
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.*

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1. »

1. Le sujet

Il s'agit de la première version du nouveau concours. On notera :

- l'absence de didactique ;
- l'importance accordée aux connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques ;
- la volonté de repérer des candidats faisant montre de capacités de compréhension, de raisonnement et de connaissances ;
- le caractère national de l'épreuve et un barème fixé nationalement.

Le sujet prenait appui sur un poème de Victor Hugo, extrait du recueil L'Art d'être grand-père. Construit en trois parties, il allait progressivement du questionnement des connaissances théoriques sur la langue à la vérification des capacités de compréhension et du niveau de culture du candidat. Plus précisément :

- la partie d'étude de la langue concernait des savoirs techniques ;
- la deuxième partie interrogeait les connaissances et la compréhension lexicales ;
- dans la troisième partie enfin était attendue du candidat une réflexion rédigée dans une langue correcte. On n'attendait pas, au regard du temps imparti, une composition type dissertation mais un développement présentant un raisonnement structuré.

2. La prestation des candidats

2-1 Etude de la langue

Les questions étaient suffisamment variées pour être discriminantes.

Le jury déplore :

- des confusions (nature vs fonction, pronoms vs déterminants, temps vs mode, imparfait vs conditionnel, ...)
- une absence de catégorisation par nature de mots dans les comportements orthographiques ;
- des connaissances erronées (mauvaise identification des temps de conjugaison, découpage inexact des propositions, ...), des défauts dans l'analyse morphosyntaxique des phrases et une terminologie grammaticale souvent approximative (illustration avec la terminaison de monte qui s'expliquerait par le féminin de « une flamme » dans une « humble flamme monte ») ;
- la difficulté pour les candidats à formuler des réponses synthétiques et précises.

Le jury rappelle qu'une majeure partie des connaissances grammaticales enseignées à l'école est au service de l'orthographe grammaticale. Les candidats doivent en avoir conscience pour prétendre pouvoir enseigner correctement la langue.

2-2 Lexique et compréhension lexicale

En terme de connaissances, les candidats ont éprouvé des difficultés à analyser la construction de l'adjectif « insensées ». Des termes attendus comme « radical » ou « dérivation » ne figuraient pas toujours dans les réponses, alors que ce genre de questions apparaît régulièrement au concours.

Parallèlement, la partie lexicale « en contexte » a révélé des déficits de compréhension amenant même certains candidats à faire l'impasse sur les questions posées.

Bon nombre de candidats ont ainsi échoué à expliquer le mot « chancelant », mot pourtant courant. Dans certaines copies, il a été perçu comme étant un dérivé du nom « chance » voire du nom « chant », ce qui a conduit à d'importants contresens sur la compréhension globale du poème.

De même, autour du mot « enfant », le lien entre le lexique utilisé dans le texte support et l'étymologie a été difficilement explicité. Si des éléments du lexique et des procédés ont été relevés, les candidats ont eu toutes les peines du monde à faire émerger des idées directrices. Les réponses n'étaient pas structurées, les idées n'étaient pas forcément appuyées par des citations du poème.

2-3 Analyse de texte

Dans cette troisième partie, les candidats devaient avant tout témoigner de leur compréhension du poème. À cet égard, on peut déplorer qu'elle soit souvent restée superficielle. En effet, quasiment aucun d'eux n'a perçu l'aspect divin de la relation entre Hugo et les petits-enfants alors que c'est là que s'exprimait le plus la part poétique de ce texte.

Sur un autre plan, ils devaient répondre de manière structurée à la question posée dans la consigne. Dans l'ensemble, le jury reconnaît une certaine qualité rédactionnelle dans une majorité de copies et se félicite que la méthodologie de ce type d'écrit ait été respectée avec une introduction, un développement en 2 paragraphes (ce qu'invitait à faire la consigne) et une conclusion. Quelques candidats ont cependant été sanctionnés pour un non guidage du lecteur (pas de plan annoncé, absence de transitions et de connecteurs logiques, ...) ou pour une conclusion trop succincte.

Enfin le jury déplore l'incapacité d'un très grand nombre de candidats à convoquer des connaissances qu'elles soient encyclopédiques, littéraires, picturales, cinématographiques. La plupart des références évoquées étaient basiques et n'ont apporté qu'un faible étayage à l'argumentaire. L'usage de références littéraires a été rare, maladroit ou erroné à l'exception de quelques candidats.

La référence qui a eu la plus grande occurrence a été celle du film d'animation "Là-haut" de Disney Pixar. Sans décrier l'usage de références contemporaines, le recours exclusif à des références de la culture populaire contemporaine ne saurait suffire pour des enseignants en devenir, appelés dans leurs missions à véhiculer des éléments culturels du patrimoine auprès de jeunes élèves.

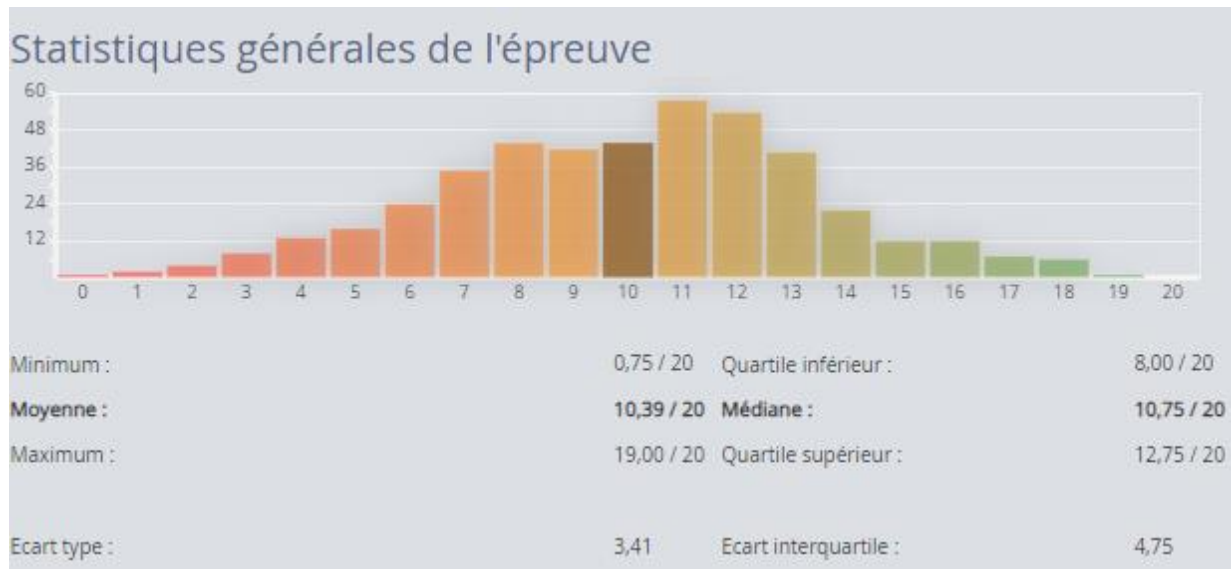
2-4 Correction de la langue

Pour l'orthographe et la syntaxe, les correcteurs avaient la possibilité de retirer un maximum de 3 points sur l'ensemble de la copie :

- Orthographe lexicale et grammaticale : 0,125 point par erreur à concurrence de 2 points
- Qualité rédactionnelle : 1 point au maximum pour sanctionner des copies présentant des structures de phrases incorrectes ou de façon plus générale une construction de langue insuffisante.

3. Les résultats

- Moyenne public externe = 10,39/20 - Médiane = 10,75/20



- Moyenne privé externe = 11,65/20 - Médiane = 10,63/20
- Moyenne public 3ème concours = 10,29/20 - Médiane = 10,5/20
- Moyenne CRPE public 2nd concours interne = 9,88/20 - Médiane = 9,75/20
- Moyenne privé 2nd concours interne = 10,25/20

L'intérêt d'une épreuve disciplinaire de français est réel puisqu'une forte disparité dans les productions a été constatée. La nature de l'épreuve a permis de bien repérer les candidats qui témoignent de connaissances disciplinaires et qui font globalement bon usage de l'écrit rédactionnel.

4. Les conseils aux candidats

- Soigner son écriture et la propreté de la copie. Un professeur des écoles doit être en mesure de proposer une écriture manuscrite adaptée à ses futures missions.
- Avoir une orthographe maîtrisée car les erreurs sont systématiquement sanctionnées ; il n'est en effet pas acceptable pour un futur professeur des écoles d'avoir des lacunes sur les connaissances de base en orthographe. Il faut toujours se garder quelques minutes en fin d'épreuve pour relire la copie.
- Savoir présenter clairement son propos. Eviter de rédiger des paragraphes confus dans lesquels les correcteurs doivent rechercher les éléments de réponse, éléments qui sont quelquefois noyés parmi d'autres non demandés. Certaines copies font savamment usage de tableaux afin de répondre aux questions de langue ce qui permet de gagner du temps.
- Pour la partie 3 : construire un texte équilibré à partir d'un plan qui doit apparaître clairement. L'introduction doit rappeler l'idée directrice du texte support. Le guidage du lecteur doit être assuré par le candidat qui aura recours à des connecteurs logiques et qui organisera son écrit en paragraphes. La conclusion doit être en adéquation avec le développement et en faire une brève synthèse.
- Veiller à ne pas utiliser les surligneurs qui pourraient être considérés comme des marques distinctives.
- Afin de se préparer à la première partie de l'épreuve de français, relire une grammaire, s'entraîner en faisant des exercices pour vérifier ses connaissances linguistiques, manipuler le métalangage grammatical et savoir l'utiliser à propos.
- Enrichir sa culture générale et littéraire pendant toute la période de préparation du concours. Il convient notamment de s'intéresser aux thématiques traitées dans la sous-partie « Culture littéraire et artistique » du programme du cycle 4, de lire des ouvrages (littérature de jeunesse, littérature générale), de s'enrichir enfin de connaissances culturelles plus larges (connaissances cinématographiques, connaissances picturales, connaissances issues de la vie courante, connaissances sociologiques, ...).
- Eviter de faire référence à des œuvres et auteurs sans réel rapport avec le sujet ce qui mène souvent à des contresens.
- Gérer son temps pour avoir le temps de développer la 3^{ème} partie, notamment en rédigeant des réponses plus succinctes (mais plus précises) pour les parties 1 et 2.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

*L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures ; coefficient 1. »*

Préambule

Cette année, le sujet a changé de forme, il ne compte plus que des exercices disciplinaires. Les questions de didactique ont été repoussées au moment de l'épreuve orale pour les admissibles.

Comme les années précédentes, la qualité de la maîtrise de la langue par les candidats a questionné le jury. Le choix a été fait de sanctionner jusqu'à un point de malus une maîtrise trop approximative.

Plusieurs candidats ont choisi de surligner en couleur leurs réponses aux questions. Comme cela n'était pas interdit dans les indications figurant sur la page de garde du sujet et que ces surlignages n'étaient pas intempestifs, le jury n'a pas retenu ce choix comme un éventuel mode de reconnaissance d'une copie. Il recommande toutefois d'éviter cette pratique.

Comme on pouvait s'y attendre, la faiblesse des connaissances mathématiques des candidats a été révélée par ce type de sujet, plus disciplinaire mais clairement de niveau fin de cycle 4. Le nombre de copies avec des notes inférieures à 5 le prouve. Pourtant, si les contenus se sont recentrés vers les mathématiques, les thématiques des exercices restent très stables par rapport aux années précédentes : calculs de probabilités, de pourcentages, de vitesses, d'aires ou de volumes, utilisation du théorème de Pythagore, utilisation des logiciels Scratch et Excel.

Exercice 1

Partie 1 : calcul de vitesses

Même si les unités sont précisées dans les questions et devraient formater les réponses, quelques candidats proposent des calculs farfelus.

Partie 2

Question 1 a : calcul du rayon

Dans une épreuve disciplinaire qui teste les connaissances des candidats, le jury a décidé de valoriser ceux qui fournissent la valeur exacte du calcul du rayon en fonction de la circonférence avant de proposer une réponse numérique.

Question 1 b : calcul de la durée

Les correcteurs ont été troublés par une lecture particulière du sujet : la phrase « pour effectuer 3 lancers, il passe à chaque fois 30 secondes sur le pas de tir » a été parfois interprétée comme « il passe 30 secondes pour effectuer chaque lancer ». Ce qui est infirmé dans la question suivante à la lecture du tableau Excel présentant les performances d'un élève à 3 essais.

Une lecture préalable complète et attentive de la partie (voire du sujet) est donc vivement recommandée.

Deux démarches différentes permettaient d'aboutir. La première consiste à calculer la distance totale et à la diviser ensuite par la vitesse moyenne, la seconde consiste à calculer la durée tour après tour, ce qui génère plus d'arrondis.

Question 2 : utilisation et analyse d'un tableau Excel

Les candidats savent majoritairement expliquer ce que représente une formule de calcul en se référant aux intitulés de lignes et de colonnes du tableau proposé.

La production de formules de calcul est plutôt bien réussie, même si quelques candidats encore oublient le signe = qui précède toute formule de calcul.

Questions 2 d et e : ces deux questions demandaient une analyse des résultats présentés dans un tableau. Ce sont elles qui ont particulièrement permis de percevoir la qualité des argumentations des candidats et la qualité de leur expression écrite.

Exercice 2 : calcul de probabilités

Question 1 : dans cette question, la double équiprobabilité est passée sous silence. C'est certainement ainsi que l'exercice a été construit avec l'implicite du dé non truqué (première équiprobabilité) et la présence de 2 faces du dé portant les valeurs 0, 1 et 2 (seconde équiprobabilité).

La rigueur mathématique exigerait de construire un tableau à double entrée (par exemple) :

	0	0	1	1	2	2	Deuxième jet
0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	
0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	
1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	
1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	
2	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	
2	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	

Premier jet

Et de constater que chaque nombre résultat se retrouve 4 fois.

Donc qu'il y a 9 issues possibles.

La dernière question a posé plus de difficultés car de nombreux candidats ne savent pas que les nombres entiers sont aussi des nombres décimaux.

Question 2 : dans cette question, l'indépendance des deux événements n'est pas attendue, elle est supposée.

Il suffit donc de multiplier entre elles les valeurs des probabilités de chacun des deux événements.

Exercice 3 : résolution de problèmes

Question 1 : l'utilisation d'un schéma en barres n'est pas encore entrée dans la culture scolaire, cette première question n'a donc pas été traitée comme le concepteur du sujet l'aurait souhaité. Des candidats parfois excellents sur le reste de la copie, avec une culture mathématique évidente, n'ont pas su proposer de version corrigée de ce schéma erroné.

Question 2 : l'expression des nombres de billes rouges et bleues en fonction du nombre de billes vertes a été laborieuse pour les candidats peu habitués à faire des mathématiques et la mise en équation s'en ressent donc. La résolution algébrique est donc peu abordée et peu traitée.

Le jury retrouve ici les conséquences d'une faible culture mathématique des candidats et une faiblesse en algèbre, déjà mise en évidence depuis plusieurs années.

Exercice 4 : utilisation du logiciel Scratch

Cet exercice, contrairement aux années précédentes, propose une utilisation de Scratch dans le cadre géométrique et non plus calculatoire. On regrettera l'implicite sur l'unité de la variable C (en pixel).

Question 1 : tracé du losange

L'orientation initiale du lutin n'étant pas définie, le losange pouvait se trouver dans plusieurs positions, mais globalement cela n'a pas posé de difficulté pour les candidats qui ont traité la question.

Question 2 : si la perception du losange a été plutôt bien ressentie, la justification était d'une autre nature. En effet, le débat entre mathématiciens et informaticiens a été vif. Le jury a rapidement convenu que la justification mathématique de la fermeture du quadrilatère était hors de portée des candidats. Les attendus de cette question ont donc été l'égalité des longueurs des 4 côtés de la figure et la supplémentarité des angles 45° et 135° pour le parallélisme des cotés deux à deux.

Question 3 : les candidats qui ont traité cette question l'ont fait correctement dans une grande majorité. En revanche, les erreurs ont été plus nombreuses sur la valeur finale de C (question 3 b) car le dernier ajout de 30 a été oublié parfois.

Question 4 : dernière question de l'exercice, assez peu traitée.

Exercice 5 : le ballon sonde

Question 1 : calcul de volume

Question 1 a : Dans une épreuve disciplinaire qui teste les connaissances des candidats, le jury a valorisé ceux qui utilisent la formule de calcul des deux volumes donnés dans l'énoncé avant de proposer une réponse numérique.

Question 1 b : calcul de la valeur en litres. On trouve quelques erreurs sur la conversion de cm^3 en L. Si une erreur était faite ici sur le calcul, elle n'était pas sanctionnée une seconde fois à la question 4 c.

Question 2 : calcul de la génératrice du cône

On exige des candidats l'identification du triangle rectangle, la précision de l'angle droit et le nom du théorème de Pythagore.

Question 3 : aire de l'enveloppe du ballon

Les formules sont données dans l'énoncé. Le jury a privilégié les candidats qui donnent d'abord l'expression exacte de la surface avec les données de l'énoncé, avant de passer au calcul. Le fait que la valeur de $1,5 \text{ m}^2$ soit donnée n'a pas généré de difficulté d'expression de l'arrondi au dixième.

Question 4 : application d'un pourcentage sur longueur, aire et volume

La transformation de +25% en $\times 1,25$ commence à s'installer chez les candidats. Le fait de donner la valeur à trouver à la question 4 b a permis à certains candidats de constater qu'ils avaient oublié de multiplier l'aire initiale par $1,25^2$.

Question 5 : calcul des paramètres de la fonction affine

Peu de candidats sont en mesure d'exprimer la forme d'une fonction affine : $t(x)=ax+b$. Le calcul de la valeur de b , correspondant à l'altitude 0, a été fait par plusieurs candidats, mais le calcul du coefficient directeur a n'a été réalisé que par ceux qui avaient une culture mathématique.

Question 6 : résolution d'une inéquation

Le choix de faire résoudre une inéquation demandait aux candidats de traiter la division par un nombre négatif, ce qui représente une difficulté supplémentaire (inverser le sens de l'inéquation). Les candidats qui ont traité la question à l'aide d'une équation et interprété ensuite le résultat n'ont pas obtenu la totalité des points.

Question 7 : lecture d'un tableau de données

Dernière question assez facile, mais demandant un peu de lucidité.

ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;*
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;*
- arts.*

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Sciences et technologie :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat ;

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Arts :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. »

Pour cette première année de la réforme du CRPE, les candidats se répartissent de la manière suivante :

	Sciences et technologie	Histoire - Géographie / EMC	Arts	Total
CRPE externe public	143	224	75	442
CRPE externe privé	10	13	3	26
CRPE 3 ^{ème} concours	28	37	12	77
CRPE externe LR	0	0	1	1
CRPE 2 nd interne public	11	7	6	24
CRPE 2 nd interne privé	3	0	0	3
Total	195	281	97	573

1. Épreuve d'application en sciences et technologie

Le sujet :

Le sujet porte sur le thème « Préserver les océans des déchets plastiques ». Il est constitué de trois parties indépendantes, chacune en lien avec un des quatre domaines des programmes de sciences et technologie du cycle 3.

- La première, notée sur 8 points, est en lien avec les caractéristiques des plastiques.
- La deuxième partie, notée sur 6 points, aborde la problématique du devenir des déchets plastiques ingérés par les animaux marins.
- La dernière partie, notée sur 6 points, aborde la problématique de la manière de récupérer les déchets plastiques dans l'océan à l'aide d'une solution robotisée.

Le sujet se compose de 25 questions dont 14 sont de nature didactique. Ces dernières sont repérées par un astérisque.

La partie 1 est la partie la mieux réussie par les candidats, avec une moyenne globale de 5,16/8. Les questions Q2*, Q3 et Q4 sont les questions les mieux réussies dans cette partie. Celles-ci demandent, respectivement, le matériel nécessaire et les différentes étapes pour la réalisation du protocole expérimental permettant d'obtenir une eau salée ainsi que les noms de la transformation physico-chimique, du soluté et du solvant en question.

La question la moins réussie dans cette partie 1, mais aussi dans tout le sujet, est la Q7*. Celle-ci invite les candidats à proposer une solution permettant d'apporter une conclusion définitive concernant la flottaison du Polyéthylène Téréphtalate (PET) et le Polystyrène (PS).

La partie 3 est la moins réussie par les candidats, avec une moyenne globale de 3,23/6. Les questions Q21 et Q22 sont les mieux réussies dans cette partie, mais aussi dans tout le sujet. Il s'agit tout simplement d'indiquer, en se référant à l'algorithme de fonctionnement du robot, le comportement de celui-ci face, respectivement, à un obstacle à 15 cm et à 5 cm.

La question Q20*, relative à la conduite de la démarche de résolution de problème technique, est la moins abordée par les candidats.

Concernant la partie 2, la question Q16* relative à l'expérience de REAUMUR est la moins réussie par les candidats dans cette partie du sujet.

Prestation des candidats et conseils :

Le jury constate trois profils de candidats : des candidats bien préparés ayant de solides connaissances scientifiques et une connaissance approfondie des programmes et de la démarche d'investigation. À l'opposé, des candidats très peu préparés, qui ne maîtrisent pas les fondements scientifiques, ni même l'esprit de l'enseignement des sciences à l'école primaire, pas plus que les programmes. Entre les deux, des candidats assez moyens, avec des connaissances limitées et des représentations assez vagues des objectifs d'enseignement de l'école primaire.

Les meilleurs candidats maîtrisent les fondements scientifiques du sujet, analysent convenablement les écrits d'élèves, montrent une capacité à proposer des activités adaptées au niveau des élèves et font preuve de bon sens. Leurs réponses sont lisibles, cohérentes et bien structurées.

Le jury tient à attirer l'attention des futurs candidats sur la nécessité de respecter les consignes et d'apporter de la rigueur à la lecture des énoncés.

Les candidats fragiles montrent une connaissance superficielle des programmes et une difficulté à expliciter les concepts scientifiques énoncés dans le sujet. Certains ne se donnent pas la peine de chercher à répondre aux questions d'ordre didactique et pédagogique. D'autres proposent des réponses assez succinctes. Ils ne différencient pas l'analyse des représentations initiales de l'identification des obstacles à la compréhension d'un phénomène scientifique par les élèves. La démarche de résolution de problème technique et la démarche scientifique en général ne semblent pas assez maîtrisées. Les activités de classe proposées, quand elles répondent à la consigne, ne sont pas structurées et la contextualisation est peu présente.

Enfin, certaines copies font état de connaissances orthographiques et grammaticales insuffisantes.

Résultats :

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	143	11,56	12,25	27,97 %	4,20 %	72,03 %	15,38 %
3 ^{ème} concours	28	11,42	10,88	31,14 %	0 %	67,86 %	17,86 %
Second concours interne public	11	11,41	12,25	27,27 %	9,09 %	72,73 %	9,09 %
Externe privé	10	11,00	11,75	30 %	0 %	70 %	0 %
Second concours interne privé	3	10,00	-	33,33 %	0 %	66,67 %	0 %
Ensemble des candidats	195	11,48	-	28,57 %	3,59 %	71,43 %	14,36 %

Les notes varient entre 1,50 et 19.

7 candidats ont été éliminés : 6 au CRPE public externe et 1 au second concours interne public.

2. Épreuve d'application en arts

Le sujet :

- une analyse critique d'une fiche de préparation pour la composante en arts plastiques. La séance proposée portait sur un point de programme du cycle 3, précisé dans le libellé du sujet « la matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre ».
- la conception d'une fiche de préparation de séance destinée au cycle 1 pour la composante univers sonores, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :
 - jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons ;
 - explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps.

La prestation des candidats :

Première partie : arts plastiques

Le jury a apprécié les copies qui proposaient :

- un discours structuré et organisé ;
- la restitution de l'objectif principal et des enjeux ;
- des propositions concrètes et pertinentes d'ajustement ou de pistes d'amélioration ;
- l'évocation du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Deuxième partie : univers sonores

Le jury a apprécié :

- la mise en contexte de la séance (objectifs, place au sein d'une progressivité, prolongements...);
- l'explicitation du choix des supports utilisés en lien avec les programmes ;
- l'interaction entre la pratique et la réflexion ;
- la prise en compte de l'approche du sensible ;
- les retours réflexifs des candidats sur leurs propositions.

Conseils aux candidats :

Il est important de veiller à :

- être attentif à la qualité globale de la composition : compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction, éviter les hors sujet ;
- ne pas négliger une composante ;
- ancrer son propos dans les programmes ;
- connaître les démarches spécifiques et les stratégies d'enseignement liées aux arts ;
- utiliser le lexique adapté ;
- prendre en compte la diversité des élèves (obstacles, étayages, différenciation...);
- questionner la place de l'évaluation ;
- proposer des prolongements ou des ouvertures à d'autres domaines pertinents.

Résultats :

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	75	12,27	13	18,67 %	2,67 %	81,33 %	18,67 %
3 ^{ème} concours	12	11,58	12,50	25 %	8,33 %	75 %	8,33 %
Second concours interne public	6	10,21	13	50 %	33,33 %	50 %	16,67 %
Externe privé	3	11,83	-	0	0	100 %	0
Second concours interne privé	0	-	-	-	-	-	-
LR	1	-	-	1	1	-	-
Ensemble des candidats	97	11,47	-	21,65 %	6,19 %	78,35 %	16,49 %

2. Épreuve d'application en histoire-géographie-EMC

Le sujet :

Les deux composantes retenues cette année sont l'histoire et la géographie.

Composante Histoire

Le sujet porte sur la Première Guerre mondiale, point au programme de cycle 3. L'ensemble de la composante est noté sur 12 points.

- La première partie porte sur la notion de « trace ». Il est demandé aux candidats d'énumérer et de catégoriser des « traces » en prenant appui sur les éléments contenus dans le dossier documentaire ; puis de proposer une définition de « trace » à donner aux élèves.
- La seconde partie porte sur une séquence d'apprentissage. Il est demandé aux candidats :
 - d'indiquer les titres des séances envisagées,
 - de développer au choix l'une d'entre elles en précisant les objectifs d'apprentissage, les compétences travaillées,
 - d'indiquer quels documents issus du dossier documentaire seront utilisés,
 - de détailler l'exploitation pédagogique de l'un de ces documents.

Composante Géographie

Le sujet porte sur le thème 2 du programme de la classe de CM1 « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France / dans un espace touristique ». L'ensemble est noté sur 8 points.

Il est demandé aux candidats :

- de présenter les objectifs notionnels relatifs à ce thème,
- d'exploiter en classe une photographie de la Promenade des Anglais à Nice vue depuis la colline du château en précisant les choix opérés pour conduire cette exploitation.

La prestation des candidats :

L'histoire est la composante la mieux réussie. Peu de connaissances étaient à mobiliser. Le sujet pouvait en grande partie être traité à l'aide des documents. La question sur les « traces » a été exploitée à partir des documents. Les traces locales sont assez peu évoquées. La définition proposée aux élèves nécessitait la précision du vocabulaire. Certains candidats utilisent un mot pour un autre (trace, source, mémoire...).

Les propositions de séquences sont en général assez conformes aux programmes même si certains candidats sont tentés par une approche chronologique. Des confusions assez fréquentes entre objectifs d'apprentissage et compétences.

La géographie est de manière générale plus échouée. Les objectifs notionnels sont peu identifiés en référence aux documents proposés. Les candidats sont peu entrés dans les documents : peu de descriptions organisées au profit de consignes vagues (qu'est-ce qu'on voit ? ...), peu d'analyse et difficultés à prélever des informations (qu'est-ce qui est lié à « se loger » ? etc...)

Un certain nombre de candidats, au lieu de s'appuyer sur les documents et de traiter le thème, part dans des propos généraux sur le tourisme, le développement urbain, les problèmes de transport. L'exercice tourne alors à la récitation d'un cours et ne permet pas d'entrer dans des logiques d'acteurs : « se loger », « travailler », « se cultiver » et « avoir des loisirs », au cœur de la première question.

Conseils aux candidats :

Il est important de veiller à :

- lire les sujets et prendre en compte le corpus documentaire,
- traiter les deux composantes,
- compléter les connaissances didactiques en histoire et en géographie,
- porter un intérêt particulier à la qualité de l'écrit et de l'écriture,
- s'appuyer sur le corpus documentaire pour répondre aux questions, ne pas hésiter à enrichir son propos avec des références complémentaires,
- ne pas rédiger un exposé général sur le sujet mais répondre aux questions de manière précise et structurée.

Résultats :

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	224	10,38	10	44,20%	5,35%	55,80%	11,60%
3 ^{ème} concours	37	8,80	8	54,05%	18,90%	45,95%	5,40%
Second concours interne public	7	8,50	8,50	57,15%	14,25%	42,85%	0
Externe privé	13	10,81	10,50	38,45%	7,60%	61,55%	7,60%
Second concours interne privé	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	281			45,55%	7,45%	54,45%	10,35%

EPREUVE ÉCRITE EN LANGUES RÉGIONALES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.*
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.*
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).*

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures.

Coefficient 1. »

1. La prestation du candidat

Seul un candidat s'est présenté à l'épreuve écrite en langue et culture régionale. La copie est assez bonne, le candidat a su comprendre et analyser le texte. Les réponses et interprétations sont pertinentes même si une analyse plus approfondie aurait pu être envisagée pour expliquer l'attachement des populations est-mosellanes à leur patrimoine culinaire lié à leur territoire rural.

2. Les conseils aux candidats

La difficulté en langue régionale francique est qu'il y a des différences importantes en fonction de l'endroit géographique. Les parlers diffèrent entre la région du Pays de Bitche, du Bassin Houiller et de Sarreguemines ; pourtant c'est du francique rhénan. Il est important de se familiariser avec les auteurs de ces espaces géographiques. La médiathèque de Sarreguemines possède un fond documentaire d'une grande richesse et les personnels qui gèrent ce fond sont des personnes ressources incontournables.

Le but étant de se familiariser avec l'écrit, des ateliers d'écriture sont proposés tout au long de l'année. Nous invitons les candidats à y participer pour parfaire leurs connaissances.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe I :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. »

PREMIÈRE ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE DE LEÇON

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel. »

1. Le sujet

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe CP en période 1 ou d'un cours double CM1-CM2 en période 3.

Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence. Par exemple, il peut s'agir de la séance d'introduction d'une nouvelle notion, ou d'une séance de remédiation à la suite d'une évaluation intermédiaire (dans ce cas des productions d'élèves pourront être fournies), ou encore d'une séance située en fin de séquence en amont d'une évaluation.

Le sujet est explicitement articulé au programme.

Les extraits de manuels proposés dans le sujet sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire.

- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à l'école maternelle et du français aux cycles 2 et 3.

Par exemple : construire une séance sur le lexique de la peur en grande section ; enseigner une correspondance grapho-phonologique au CP : le son -ou- ; entraîner au geste graphique au CE1 : les majuscules ; construire une séance de compréhension sur support oral au CM1.

- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

Par exemple, quantifier des collections jusqu'à six au moins, les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales en moyenne section (dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas cinq) ; enseigner les tables de multiplication de 6 à 9 au CE2 ; enseigner la résolution de problèmes en deux étapes au CM1.

2. La prestation des candidats

Tout au long de l'épreuve, la posture du candidat doit être celle qu'on peut attendre d'un futur enseignant en termes de communication et d'interaction avec l'auditoire. Une attention particulière est accordée à la qualité de l'expression, l'organisation et la clarté des propos, à la maîtrise de la langue française et du langage mathématique. L'expression orale doit être de qualité tant dans le choix du niveau de langue adopté que dans la formulation de phrases complètes respectant les règles élémentaires de syntaxe et de grammaire. L'interaction avec le jury concerne aussi bien l'écoute, la bonne compréhension du questionnement et des aides apportées que la réactivité du candidat.

Critères d'évaluation

Au cours de l'épreuve, le jury est attentif aux critères suivants :

- maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques,
- organisation et clarté de l'exposé,
- pertinence de la séance proposée,
- capacité à approfondir sa réflexion d'ordre didactique et pédagogique au cours de l'entretien,
- prise en compte de la diversité des élèves.

Attendus

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et les enjeux de la séance.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Les documents proposés dans le dossier sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.
- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.
- Posture : le candidat s'exprime de façon correcte, sans familiarité, avec un niveau de langue attendu d'un enseignant. Les attitudes qui sont dans une assurance mal dosée, ou avec des comportements non professionnels en lien avec le référentiel de l'éducation nationale, sont non acceptables.

3. Français

3-1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants proposent une courte présentation des enjeux de la séquence. Ils annoncent un plan de leur séance, avec une problématique, une analyse, qui prend éventuellement en compte les documents proposés, ancrés dans une séance construite. Les candidats s'inscrivent dans les programmes et ils respectent la consigne donnée dans le sujet. Les phases d'apprentissage sont explicitées, avec cohérence au niveau de l'enseignement. La présentation de la séquence doit être présentée clairement, succinctement, au niveau de chaque séance. Des prolongements peuvent être proposés par le candidat, en cohérence avec le sujet. La différenciation est proposée à bon escient et selon les besoins particuliers des élèves. La place de l'évaluation est questionnée, avec des propositions de remédiation. Des traces écrites sont pensées (cahier de leçon, affichage, etc..), en cohérence avec l'objectif de la séance.

Candidats les moins performants

Certains candidats sont hors sujet, sans plan, ou avec une présentation stéréotypée et/ou parcellaire, avec un temps d'exposé trop court. On note un manque de structure de l'exposé, avec de nombreuses répétitions ou un langage familier et peu élaboré. Certains exposés sont peu convaincants, ils s'appuient sur une simple description des éléments du dossier. La prestation ne permet pas de comprendre la place de la séance présentée dans la séquence. La mise en œuvre de continuité des apprentissages est mise en œuvre. L'analyse critique est approximative, ne prenant pas appui sur les enjeux didactiques et pédagogiques. Il y a un manque de préparation et de connaissance des attendus de l'épreuve. Les connaissances au niveau du développement de l'enfant sont insuffisantes, et débouche sur des propositions d'activités inadaptées aux capacités des élèves du cycle concerné. La phase d'institutionnalisation n'est pas suffisamment prise en compte.

3-2 L'entretien

Candidats les plus performants

Ils rebondissent sur les questionnements du jury, avec un sens du dialogue et de l'argumentation pédagogique. Ils réajustent leurs propos en fonction des questions posées.

Les réponses sont structurées, étayées par des éléments de connaissances didactiques et pédagogiques. Le vocabulaire choisi est bien maîtrisé. Les candidats proposent de l'interdisciplinarité de façon efficiente, ou des projets en lien avec le sujet. Il est à noter la précision au niveau du langage, et une posture adaptée aux attendus du référentiel de compétences du professeur des écoles. Lors des échanges, les candidats performants savent se remettre en question, imaginer des pistes pédagogiques, être créatifs. Ils intègrent le travail en équipe dans leur réflexion ainsi que le travail avec les partenaires (familles).

Candidats les moins performants

Les candidats les moins performants sont hors sujet lors du questionnement, malgré les relances du jury. Ils n'analysent pas finement les enjeux didactiques et pédagogiques, et ne comprennent pas comment mettre en place des activités pertinentes, avec l'anticipation des erreurs, et remédiation. Les candidats manquent de justification, de rigueur. On note un manque de réflexion, notamment sur l'organisation concrète en classe (modalités d'enseignement, gestion de l'espace, durée de la séance et durée des phases, mode de travail, forme de travail, matériel...). Une projection dans le métier d'enseignant qui reste trop approximative, voire très éloignée de la réalité. Les connaissances syntaxiques, grammaticales, au niveau de la lecture compréhension, sont très faibles. Le cycle 1 est assez méconnu, tant au niveau du programme que des modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle.

4. Mathématiques

4-1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants tiennent compte du fait qu'il s'agit de la préparation d'une séance d'enseignement dont ils précisent un déroulement précis. Ils sont capables de donner les enjeux des apprentissages visés et situent la séquence dans les programmes. Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et traitent de l'ensemble des questions. Ces candidats s'expriment avec clarté et précision et présentent un exposé structuré. Ils font un usage pondéré, réfléchi et distancié des extraits de manuels à leur disposition.

Ils présentent un exposé structuré, fondé sur une connaissance approfondie des programmes actuels. Les différentes phases de la séance sont bien explicitées. Les activités proposées sont en adéquation avec l'objectif visé. Ces candidats tiennent compte des possibilités des élèves, des obstacles prévisibles que ceux-ci peuvent rencontrer et prévoient en conséquence des situations d'apprentissage différenciées. Ils proposent une mise en œuvre simple, efficace, des situations d'apprentissage envisagées et savent illustrer leur propos d'exemples vécus dans une classe. En outre, l'évaluation qu'ils proposent va bien au-delà d'un exercice d'application ce qui dénote une bonne maîtrise didactique. Ils s'expriment dans une langue irréprochable.

Candidats les plus fragiles

La difficulté principale concerne la capacité à décrire concrètement et précisément l'organisation d'une séance, ses différentes phases et son positionnement plus large au sein d'une séquence.

Des faiblesses relatives aux contenus disciplinaires sont souvent repérées.

Les exposés trop courts correspondent souvent à une note basse. Ils se résument le plus souvent à un commentaire des documents proposés alors que ce n'est pas un attendu de cette épreuve. Les

candidats les moins performants présentent une succession d'exercices extraits des manuels ou fichiers proposés en documentation sans progression argumentée et sans une analyse critique. Certains décrivent des situations de classe irréalistes.

Les sujets relatifs à la proportionnalité, aux nombres décimaux et à la géométrie au cycle 1 sont apparus plus difficiles à traiter eu égard aux connaissances disciplinaires et didactiques impliquées.

4-2 L'entretien

Consécutif à l'exposé, il permet de compléter ou de prolonger ce dernier. L'entretien avec le jury permet d'approfondir et de préciser certains points de l'exposé. Il importe donc que le candidat puisse témoigner à la fois d'une certaine réactivité aux questions d'éclaircissement ou d'élargissement, mais aussi de capacités d'interaction avec les membres de la commission.

Les candidats doivent être capables de justifier les choix effectués en prenant appui sur des arguments didactiques et pédagogiques solides et d'anticiper les effets de leur action en tenant des propos cohérents.

La commission vérifie la pertinence des choix pédagogiques en leur demandant de les justifier, d'élargir le propos, de préciser les connaissances mathématiques.

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants savent interagir avec le jury, analysent l'objectif visé dans la séance à préparer et mesurent les enjeux des apprentissages visés. Ils construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant. Ils conçoivent une séance articulant des activités qui sont porteuses d'apprentissages et donnent du sens aux notions étudiées. Ces candidats accordent une place centrale à la résolution de problèmes qui constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais qui est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Les candidats les plus performants ont une vision claire de ce qu'ils doivent enseigner et sont capables d'explicitier les procédures à privilégier pour résoudre les problèmes ou exercices proposés dans la séance. Ils anticipent les erreurs possibles des élèves et des éléments de différenciation ou de remédiation.

Candidats les plus fragiles

Les candidats les plus fragiles éprouvent de grandes difficultés avec les concepts mathématiques élémentaires et n'emploient pas le vocabulaire approprié : chiffre, nombre, propriétés des opérations, etc.... Ils ne respectent pas le temps de présentation prévu par manque de contenu ou difficulté à prioriser. Ils rencontrent des difficultés à expliciter la place et le rôle de la manipulation, le passage à l'abstraction. Les connaissances concernant la place de la résolution de problèmes sont insuffisantes. Les guides et les documents ministériels en mathématiques sont trop peu connus. Les candidats les moins performants rencontrent des difficultés à apporter des réponses précises et étayées sur des arguments didactiques et pédagogiques solides. Très souvent, ils ne maîtrisent pas suffisamment les notions mathématiques qu'ils doivent enseigner. Ils ne se projettent pas dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité. Ils ne sont pas capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

Ils tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'enseignement des mathématiques à l'école. Ils manquent de références didactiques dans ce domaine. Ils ont eu des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.

Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe. Certains candidats fragiles utilisent des stratégies d'évitement de l'élaboration d'une séance d'apprentissage : Ils déclarent que « *les apprentissages ont été réalisés en amont ou seront réalisés en aval de la séance présentée* ».

5. Les conseils aux candidats

5-1 Français

Concernant la présentation de l'exposé :

- Être efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu,
- Structurer le propos par un plan et ne pas oublier la logique de séquence et la prise en compte de la différenciation,
- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter,
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique,
- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet, ce qui implique le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite. Il s'agit également d'indiquer le plus souvent le type de séance à construire : recherche, consolidation...
- Utiliser la durée impartie de l'exposé en structurant son propos.

Concernant l'entretien :

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées,
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé,
- Montrer sa réflexion, remettre en cause ses représentations en fonction du questionnement,
- Oser une réponse, en exprimant ses doutes ou en prenant appui sur des ressources,
- Être concis en donnant des exemples concrets,
- Prendre en compte la notion d'évaluation et de remédiation.

Concernant la maîtrise des contenus disciplinaires en français :

- Préciser les connaissances relatives à l'apprentissage de la lecture/écriture,
- Savoir le lien oral/écrit,
- Penser à la compréhension (stratégies d'enseignement explicite),
- Se projeter sur l'enseignement du vocabulaire.

Concernant les connaissances didactiques et pédagogiques :

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée,
- Travailler davantage les contenus et les méthodes propres au cycle 1,
- Mettre davantage en lumière les liens entre lecture/écriture,
- Viser un objectif de séance qui mène à un bilan et une évaluation,
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable.

5-2 Mathématiques

Concernant la présentation de l'exposé :

- Utiliser la durée totale prévue pour l'exposé,
- Problématiser le sujet et le contextualiser par rapport aux enjeux de la politique éducative, par rapport aux recommandations et résultats des travaux de la recherche en didactique. Inscrire la séance dans un ou plusieurs domaines du socle commun,
- Être efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu,

- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter,
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique,
- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet :
 - o impliquant le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite ;
 - o indiquant le plus souvent le type de séance à construire (de recherche ou de consolidation le plus souvent).
- Annoncer le plan de l'exposé,
- Structurer l'exposé en présentant les enjeux de la séquence. Situer la séance dans une séquence d'apprentissage dont les objectifs sont exposés,
- Situer la compétence visée dans les programmes du cycle concerné,
- Traiter le sujet dans toutes ses composantes en respectant la consigne donnée,
- S'attacher à centrer la séance sur l'objectif visé dans le sujet. Éviter la multiplicité et la diversité des tâches pour rester en adéquation avec l'objectif de la séance,
- Pour la notion mathématique abordée, connaître les conceptions erronées des élèves qui font obstacles aux apprentissages. Proposer des pistes de travail pour y remédier,
- Veiller à l'adéquation entre l'objectif visé et les tâches proposées aux élèves,
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités,
- Mettre davantage en lumière la mise en place de la résolution de problèmes dans les séances proposées,
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable,
- Savoir expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques,
- S'appuyer sur son expérience personnelle,
- Veiller à ce que les activités proposées soient porteuses d'apprentissages, éviter les séances avec une succession d'exercices sans lien,
- Ne pas se limiter à la présentation d'une succession d'exercices à proposer aux élèves en incarnant les éléments didactiques dans une pratique concrète de la classe adaptée aux capacités effectives des élèves, et en anticipant les difficultés des élèves pour envisager un traitement de l'erreur,
- Anticiper les procédures à privilégier pour résoudre le problème proposé,
- Anticiper les erreurs possibles des élèves et les réponses à y apporter au cours de la séance,
- Mettre l'accent sur l'anticipation des éléments de différenciation,
- Anticiper la place des outils de l'élève, la formalisation d'une trace écrite adaptée au niveau de classe concerné, quel qu'il soit,
- Situer la séance dans une logique de parcours de l'élève au sein d'un cycle,
- Proposer une référence didactique ou pédagogique pour étayer ses propos. Prendre appui sur les résultats de la recherche en didactique.

Concernant l'entretien :

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées,
- Écouter les questions jusqu'au bout et ne pas se précipiter dans des réponses stéréotypées : prendre le temps de réfléchir, de problématiser la réponse,
- S'attacher à répondre aux questions posées sans changer le thème de l'échange,
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé,
- Surveiller sa posture et la qualité de la langue employée (syntaxe et vocabulaire),
- Développer la capacité à s'ouvrir au dialogue et à la réflexion,
- Formuler des réponses construites, argumentées et chercher à approfondir la notion. S'emparer des questions des membres de la commission pour enrichir ou compléter l'exposé,
- Veiller à utiliser un langage mathématique précis.

- Utiliser des feuilles de brouillon pour illustrer si nécessaire les propos lorsque le sujet s'y prête : schémas, calculs, tracé de figures géométriques, opérations, ...
- Se préparer à recevoir des questions d'ouverture par rapport au sujet initial, questions qui restent pour autant dans le champ de l'épreuve.

Concernant la maîtrise des contenus disciplinaires :

- Se préparer à l'épreuve en approfondissant la maîtrise des concepts mathématiques élémentaires relevant des domaines inscrits dans les programmes d'enseignement de l'école primaire,
- Préciser les connaissances relatives au cycle 3 : numération (nombres entiers et décimaux), symétrie axiale, techniques opératoires de la soustraction, procédures de calcul mental et en ligne, proportionnalité, propriétés des figures usuelles,
- Préciser les connaissances relatives au calcul (calcul mental, calcul en ligne et calcul posé).

Concernant les connaissances didactiques et pédagogiques :

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée,
- Travailler davantage les contenus et les méthodes propres au cycle 1,
- Préciser les enjeux et les limites de la manipulation, en appui sur le triptyque « manipuler - verbaliser - abstraire »,
- S'approprier les programmes en cours et les repères de progressivité en mathématiques,
- Se construire une culture relative à la construction du nombre chez le jeune enfant, la numération décimale de position, la place de la résolution de problèmes dans les apprentissages mathématiques, le rôle de la modélisation,
- Connaître les obstacles rencontrés par les élèves pour comprendre le fonctionnement de la numération décimale,
- Approfondir les connaissances dans le domaine de la résolution de problèmes (modéliser),
- Clarifier les notions d'objectif et de compétence,
- Connaître les quatre modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle (cf. programme de l'école maternelle). Éviter le recours à des connaissances liées à la maternelle très stéréotypées, notamment en ce qui concerne l'organisation des apprentissages.

Bibliographie conseillée :

- Le guide *éduscol* « *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP* »
- Le guide *éduscol* « *Résolution de problèmes cours moyen* »
- Sur le site *éduscol* les documents ressources suivants :
 - *Le calcul aux cycles 2 et 3*
 - *Le calcul en ligne au cycle 2*
 - *Le calcul en ligne au cycle 3*
 - *Fractions et nombres décimaux au cycle 3*
 - *Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 2*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 3*
 - *Espace et géométrie au cycle 3*
 - *Initiation à la programmation cycles 2 et 3*
- Des manuels de mathématiques et surtout les guides de l'enseignant qui les accompagnent.

DEUXIÈME ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation. À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;*
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire. »

1. Les sujets

1-1 Première partie : EPS

Les APSA suivantes ont été concernées cette année pour l'académie Nancy-Metz :

- danses,
- jeux et sports collectifs,
- natation,
- activités athlétiques.

Les sujets sont proposés sous la forme d'un texte sur support « papier » incluant la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages (cycle d'enseignement, niveau de classe, attendu de fin de cycle) accompagnée d'une question :

- « Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques. »

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- connaissance de l'APSA et de son groupement (logique, enjeux, sens, composantes de l'APS, ressources mobilisées)
- la démarche pédagogique (programmation, variables, démarches, rôle du maître, activités des élèves, différenciation, évaluation)
- champ général de l'EPS
- celui de l'analyse et de la réflexion (pertinence des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignant)
- celui de l'expression et de la communication (qualité de l'expression, aisance, précision, structuration du propos).

1-2 Deuxième partie : situation professionnelle

Les sujets sont proposés sous la forme de deux situations exposées oralement. À partir de chaque situation, le candidat est amené à répondre à plusieurs questions.

Par exemple, voici les questions posées sur le sujet portant sur « L'estime de soi à l'école » :

- Quel est le lien entre « estime de soi » et réussite scolaire ?
- Quels sont les principes pédagogiques susceptibles de favoriser l'estime de soi ?
- Dans votre classe et notamment dans le domaine de l'évaluation, que pensez-vous mettre en place pour aider l'élève à construire l'estime de soi ?

2. Le déroulé de l'épreuve

Points divers : organisation interne – déroulement

- Disponibilité, compétence et gentillesse du personnel de la DEC,
- Restauration sur place, appréciée. Convivialité du personnel de la cuisine,
- Site accueillant : très bonne organisation technique et matérielle,
- La réunion d'harmonisation quotidienne est appréciée et précieuse, elle favorise la cohérence du questionnement. Les prises de parole de « spécialistes » constituent un véritable apport,
- Le passage des responsables de commission dans les salles favorise les échanges qui n'auraient pas toujours lieu en collectif,

- Les trinômes ont bien fonctionné : on constate des écarts peu importants entre les moyennes des 16 trinômes (écart type = 0,86 sur l'épreuve),
- Les critères d'évaluation, les éléments de correction et la trame de questions sont des points d'appui intéressants.

2-1 Remarques sur la nature de l'épreuve

- L'épreuve est complexe, bien équilibrée et discriminante, caractère complémentaire des deux parties,
- L'épreuve permet de bien évaluer les connaissances et les capacités d'analyse du candidat sur l'enseignement de l'EPS et sur le système éducatif français, principalement le 1^{er} degré,
- L'épreuve permet de mesurer les capacités du candidat à réfléchir, à évoluer en fonction des questions des membres du jury et à se projeter dans son futur métier d'enseignant,
- L'épreuve permet d'apprécier les valeurs du candidat, sa posture de futur enseignant,
- L'épreuve permet aux meilleurs candidats d'exposer leurs connaissances professionnelles et générales, leurs références, leurs expériences, de se projeter dans le métier et de témoigner de leur aptitude à l'écoute et au dialogue.

2-2 Remarques sur les sujets proposés

• EPS

- Les sujets proposés sont variés, intéressants et réalistes (équilibre entre les cycles et les champs d'apprentissage).
- Ils permettent au candidat de mobiliser ses connaissances au service de situations d'apprentissage réelles, en vue de se projeter dans l'exercice du métier.
- Les jurys apprécient les documents de correction fournis dans les « pochettes jury » qui facilitent la réflexion individuelle avant la réunion d'entente quotidienne, compte tenu du nombre de sujets à s'appropriier par jour.
- Il est nécessaire de laisser une place plus importante aux sujets sur l'enseignement de la natation.
- Les sujets concernant la maternelle ont été les plus discriminants.

• Situation professionnelle

- Les sujets sont intéressants mais complexes.
- Les jurys apprécient les éléments de correction fournis dans les « pochettes jury » qui facilitent la réflexion individuelle avant la réunion d'entente quotidienne, compte tenu du nombre de sujets à s'appropriier par jour.
- Les situations concrètes et d'actualité permettent de bien cerner les connaissances des candidats sur leur futur contexte d'exercice.
- Les candidats ont été souvent déstabilisés par des thèmes liés à l'inclusion scolaire, au numérique, à l'acquisition des compétences sociales et à la maternelle.

2-3 Remarques sur la prestation des candidats

Les candidats les plus performants :

- Ils se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité.
- Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et répondent clairement aux questions en présentant une séance réaliste. Ils s'expriment avec clarté et précision, présentent un exposé structuré et gèrent correctement leur temps.
- Au niveau de l'entretien, ils sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

- **EPS :**

- **Les candidats les plus performants** font preuve de bonnes connaissances des enjeux, du contexte et des programmes.
- Les séances s'inscrivent dans un module d'apprentissage prenant en compte les modalités d'évaluation qui incluent des critères de réussite.
- **Les candidats les moins performants** tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'EPS.
- Ils manquent de références didactiques dans ce domaine.
- Ils ont eu des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.
- Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe (modalités organisationnelles, matériel, consignes, durée, temps d'activité réelle des élèves).
- Ils ont des difficultés à mettre en lien l'activité avec les autres champs disciplinaires au-delà du simple énoncé de ces derniers.

De manière générale,

- Les liens interdisciplinaires restent succincts, peu approfondis mais les compétences sociales et civiques sont bien intégrées.
- Peu de candidats font référence aux fondamentaux de l'activité et à sa logique.
- On note un manque de connaissances sur le développement de l'enfant, ses compétences motrices et ses capacités physiologiques.
- La mobilisation spontanée des outils numériques est rarement intégrée lors des séances en EPS.

- **Situation professionnelle :**

- **Les candidats les plus performants** problématisent la situation.
- Ils ont une approche systémique de chaque situation proposée.
- Ils prennent appui sur des connaissances ou des expériences personnelles pour enrichir leur exposé.
- Ils se positionnent et argumentent.
- Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent bien les situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages.
- Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant.
- **Les candidats les moins performants** n'ont pas utilisé tout leur temps d'exposé, ils s'en sont tenus à une présentation et à une paraphrase de leur fiche de présentation individuelle et n'arrivent pas à lier leur parcours au futur métier d'enseignant en s'y projetant concrètement.
- Ils ont une connaissance sommaire du système éducatif et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences.
- Ils sont, pour certains, dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves.
- Ils éprouvent des difficultés à articuler les enjeux globaux, les réponses immédiates et l'évolution de la situation à moyen terme.
- **De manière générale,** l'usage des outils numériques est peu proposé et rares sont les candidats capables de citer des ressources (applications, logiciels, sites, outils...).
- Peu de candidats sont en mesure de citer des références en littérature jeunesse.
- Les références pédagogiques (courants, auteurs, ouvrages, organismes) sont peu évoquées par les candidats ou rarement développées pour illustrer leurs propos.

2-4 Conseils aux candidats

Pour l'EPS :

- Connaître les textes qui régissent la discipline.
- Connaître le développement moteur de l'enfant.
- Avoir une première connaissance des principales activités supports de l'éducation physique et sportive à l'école (APSA citées) et en maternelle (programmes de 2015).
- Prendre connaissance des documents ressources sur « *Eduscol* ».
- Se mettre dans la posture d'un enseignant qui prépare effectivement sa classe (contexte, conditions matérielles...).
- Déterminer les éléments de progressivité.
- Faire apparaître les modalités de mise en œuvre des séances proposées (temps réels d'activité, utilisation des espaces, adaptation et évolution, simplification et complexification, critères de réussites).
- S'appuyer sur des schémas pour expliciter son propos (sur feuille ou au tableau).
- Développer les objectifs moteurs et les apprentissages associés.
- Détailler les critères de réussite ainsi que les critères de réalisation.
- Être au clair sur la finalité d'une situation de référence.
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités.
- Savoir expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- S'appuyer sur son expérience personnelle.
- Observer des séances de natation.
- Rester vigilant à son niveau de langue.
- Mobiliser les outils numériques à la fois pour présenter des situations comme pour conserver une trace des séances.

Pour le parcours :

- Être capable de lier son parcours au futur métier d'enseignant en s'y projetant concrètement et en le liant au Référentiel de compétences du métier de Professeur des Ecoles.
- Être vigilant à la gestion du temps d'exposé.
- Éviter une présentation chronologique de son parcours.
- Préparer l'exposé du parcours en amont pour une présentation structurée.
- Savoir expliciter clairement ses motivations.
- Mettre en avant les compétences actuelles et celles qui restent à acquérir.

Pour la situation professionnelle :

- Ne pas hésiter à reformuler la situation présentée.
- Dégager une problématique.
- Traiter les questions en croisant les éléments saillants, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...).
- Inscrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné.
- Savoir se positionner clairement en argumentant.
- Lors de l'entretien, faire preuve d'écoute active, adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, construire ses réponses (ne pas poser de questions au jury).
- Proposer des situations concrètes montrant que le candidat peut se projeter dans différents contextes d'exercice.
- Préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment).
- Aller à la rencontre d'enseignants pour saisir les enjeux et la réalité du métier, observer et analyser des situations de classe (même par vidéo).
- Être capable de mobiliser des références bibliographiques, sitographiques, des ressources numériques et littéraires.

3. Données statistiques

Type de concours	Admissibles	Nb présents	Nb absents	Nb abandon	Nb notes éliminatoires	Nb total de candidats éliminés	EPS			PROJECTION MÉTIER PROFESSEUR			Moyenne épreuve entretien /20
							Notes < 5 EPS	Notes ≥ 5 EPS	Moyenne EPS /10	Notes < 5 projection métier prof	Notes ≥ 5 projection métier prof	Moyenne projection métier prof /10	
externe PU	310	302	8	0	10	18	120	182	5,77	78	224	6,49	12,26
externe PR	20	19	1	0	0	1	6	13	6,05	7	12	5,5	11,55
3ème concours	48	45	3	0	3	6	22	23	4,93	17	28	5,64	10,57
2nd interne PU	15	15	0	0	0	0	9	6	3,77	8	7	4,82	8,59
2nd interne PR	3	3	0	0	0	0	1	2	6,42	2	1	4,75	11,17

TROISIÈME ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves. ».

Dans les deux premières parties de l'épreuve, rares sont les candidats qui utilisent les dix minutes imparties à chaque présentation. En moyenne, ce sont plutôt cinq à sept minutes qui sont utilisées.

Phase 1 : présentation en langue vivante du candidat et des supports

Les présentations sont bien distinctes.

La présentation des documents est régulièrement la plus courte.

Constats concernant la présentation du candidat :

La présentation du candidat se résume le plus souvent à des aspects personnels : nom, prénom, lieu d'habitation, le parcours scolaire, les activités de loisir.

Les présentations les plus accomplies proposent des références à des expériences d'enseignement et manifestent une réelle ouverture culturelle.

Recommandations :

Étendre la présentation à son parcours linguistique, à des expériences d'enseignement de la langue, à des séances menées ou observées.

Témoigner de son intérêt pour la culture, partager avec le jury le sens d'un enseignement des langues vivantes.

Remarque :

La préparation de cette présentation peut, voire devrait se faire en amont de l'épreuve.

Constats concernant la présentation des supports :

La présentation des supports relève généralement d'une paraphrase : il n'est pas fait d'analyse, notamment en les liant à des activités vues ou menées dans un cycle donné.

Recommandations :

Associer une, ou des activités langagières à l'utilisation de chaque support.

Faire référence à des séances menées ou observées en citant d'autres supports existants.

Phase 2 : présentation en français d'une séance, d'une séquence

Constats :

Les présentations sont souvent sommaires : le candidat présente une séance ou une séquence en exploitant les documents dans l'ordre de présentation du sujet.

Recommandations :

Distinguer séquence et séances, cerner les objectifs de la séance et/ou des séances de la séquence, proposer des formes d'activités en utilisant et en croisant les supports proposés dans le sujet, proposer un projet donnant du sens aux activités.

Phase 3 : entretien en langue vivante

En langue vivante, il est difficile aux candidats d'apporter des précisions de natures pédagogique et didactique quand leurs compétences linguistiques ne sont pas assez importantes. Ce constat est fait pour une majorité des candidats ayant choisi les langues allemande et espagnole.

Quand les compétences linguistiques le permettent, les réponses mériteraient d'être mieux étayées en allant au-delà de la citation d'éléments didactiques d'ordre général et de celle des ressources institutionnelles.

Remarque :

Cette phase mériterait d'être conduite tout ou partie en français et ce, dans un temps qui pourrait être supérieur à 10 minutes afin de cerner mieux les compétences didactiques et pédagogiques des candidats, leur intérêt pour l'enseignement des langues vivantes et leur rapport à la culture.

Constats généraux :

Quand les compétences linguistiques des candidats le permettent, ces derniers témoignent de bonnes connaissances culturelles et parviennent à faire référence au cadre institutionnel au cours de l'entretien.

Les candidats témoignent très majoritairement d'une bonne posture.

Ils sont nombreux à montrer un véritable intérêt pour la langue vivante présentée, ainsi qu'une réelle envie de la partager et de l'enseigner aux enfants.

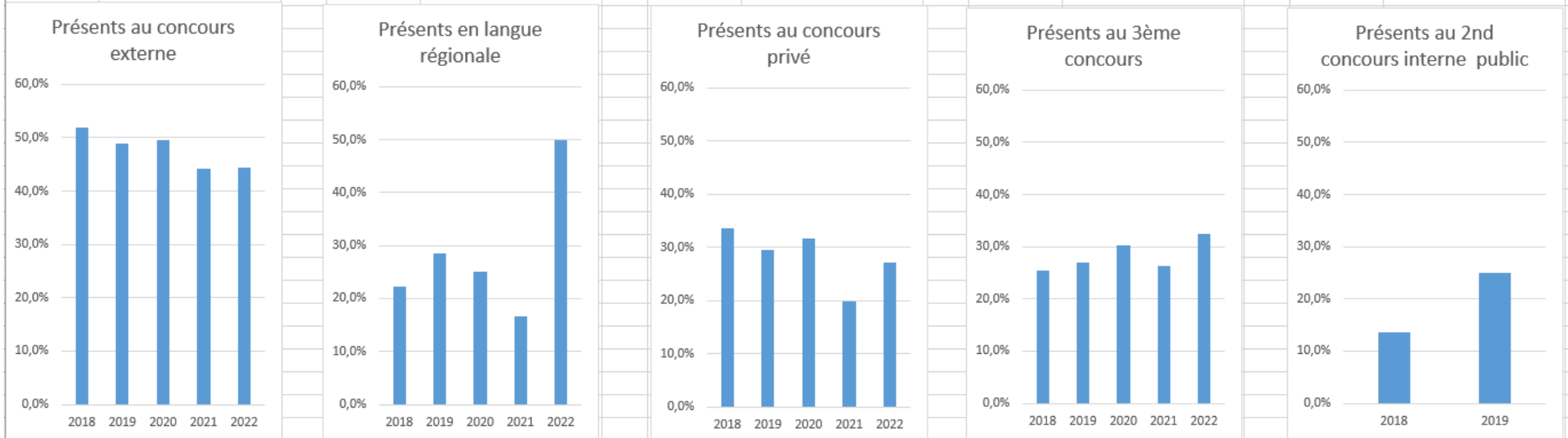
ANNEXES

STATISTIQUES GENERALES SESSIONS 2020, 2021, 2022

Session 2020																								
ADMISSIBILITE										ADMISSION								Tx réussite	liste complémentaire					
concours	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		insc LC	nb point	moy	
externe	893	49,5%	355	39,8%	4	18,33	73,30	47,40	10,86	354	354	354	355	1,00							39,8%	35	46,35	3,86
troisième	72	30,3%	24	33,3%	4	16,91	67,65	48,10	9,95	24	24	24	24	1,00							33,3%	8	41,85	3,49
langue régionale	1	25,0%	1	100,0%	6	9,81	58,88	58,88	9,81	2	2	1	1	0,50							100,0%	0		
privé	71	31,7%	25	35,2%	4	15,95	63,50	48,20	10,74	25	25	25	25	1,00							35,2%	3	45,50	3,79
total	1037	45,7%	405	39,1%						405	405	404	405	1,00							39,1%			
Session 2021																								
ADMISSIBILITE										ADMISSION								Tx réussite	liste complémentaire					
concours	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		insc LC	nb point	moy	
externe	861	44,2%	552	64,1%	4	18,46	73,85	40,65	12,77	279	279	540	279	1,94	12	230,85	19,24	151,45	12,62		32,4%	25	146,85	12,24
troisième	60	26,3%	38	63,3%	4	17,25	69,00	36,85	12,24	19	19	37	19	1,95	12	217,10	18,09	146,75	12,23		31,7%	6	122,70	10,23
langue régionale	1	16,7%	1	100,0%	6	13,17	79,00	79,00	13,17	1	2	1	1	0,50	17	260,50	15,32	260,50	15,32		100,0%			
privé	42	19,7%	16	38,1%	4	15,34	61,35	47,85	13,38	8	8	14	8	1,75	12	213,35	17,78	158,25	13,19		19,0%	2	127,15	10,60
2nd concours interne PU	13	13,5%	6	46,2%	4	11,63	46,50	37,25	10,28	2	2	6	2	3,00	12	184,30	15,36	136,25	11,35		15,4%			
total	977	39,3%	613	62,7%						309	310	598	309	1,93							31,6%			
Session 2022																								
ADMISSIBILITE										ADMISSION								Tx réussite	liste complémentaire					
concours	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		insc LC	nb point	moy	
externe	442	44,3%	310	70,1%	3	17,75	53,25	24,00	11,57	264	250	302	250	1,21	9	182,25	20,25	77,50	8,61		56,6%	12	71,25	7,92
troisième	77	32,5%	48	62,3%	3	18,25	54,75	24,00	12,13	22	34	45	34	1,32	9	168,25	18,69	77,25	8,58		44,2%	3	63,75	7,08
langue régionale	1	50,0%	0	0,0%	4					1	0	0	0								0,0%			
privé	26	27,1%	20	76,9%	3	16,33	49,00	24,00	11,48	10	10	19	10	1,90	9	157,75	17,53	121,25	13,47		38,5%	1	113,00	12,56
2nd concours interne PU	24	25,0%	15	62,5%	3	13,08	39,25	30,00	11,37	3	6	3	6	0,50	9	129,00	14,33	92,25	10,25		25,0%	2	89,00	9,89
2nd concours interne PR	3	17,6%	3	100,0%	3	9,92	29,75	27,25	9,44	1	1	1	1	1,00	9	115,25	12,81	115,25	12,81		33,3%			
total	573	39,7%	396	69,1%						301	301	370	301	1,23							52,5%			

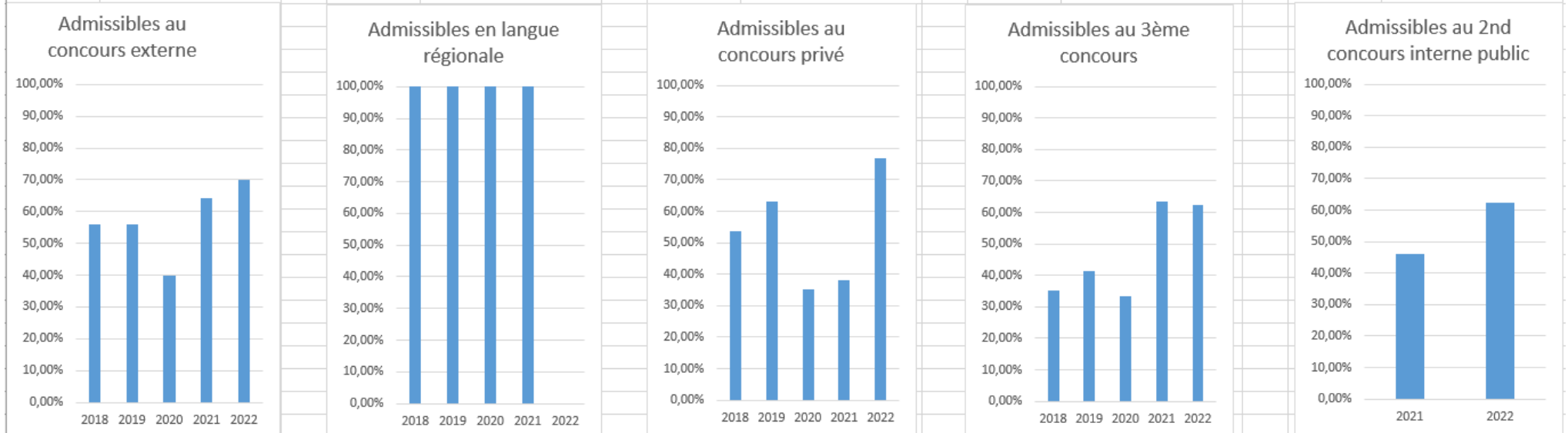
Présents

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours		2nd concours interne public	
2018	51,8%	2018	22,2%	2018	33,5%	2018	25,4%	2021	13,5%
2019	48,8%	2019	28,6%	2019	29,4%	2019	27,0%	2022	25,0%
2020	49,5%	2020	25,0%	2020	31,7%	2020	30,3%		
2021	44,2%	2021	16,7%	2021	19,7%	2021	26,3%		
2022	44,3%	2022	50,0%	2022	27,1%	2022	32,5%		



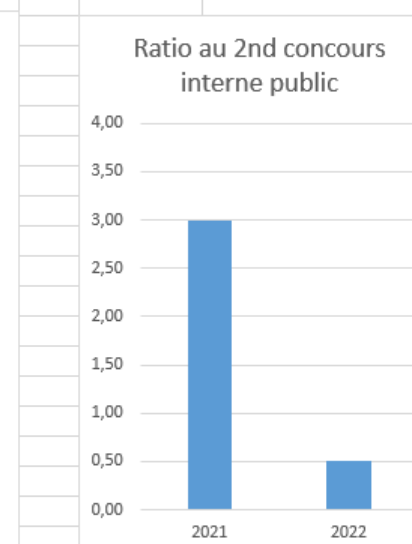
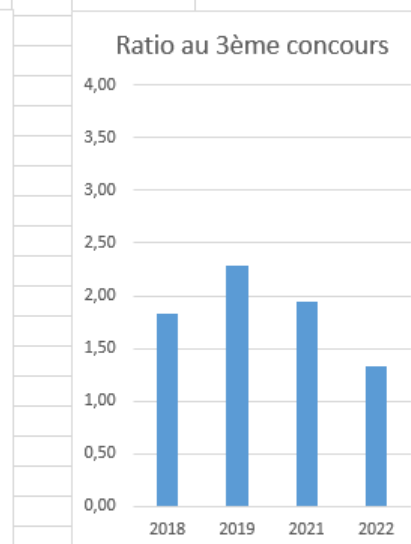
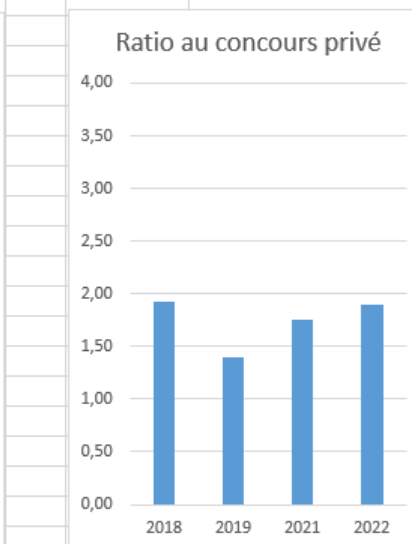
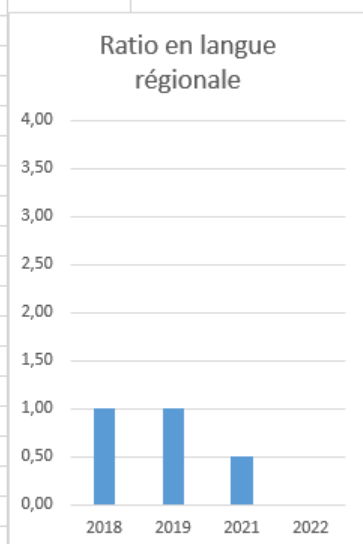
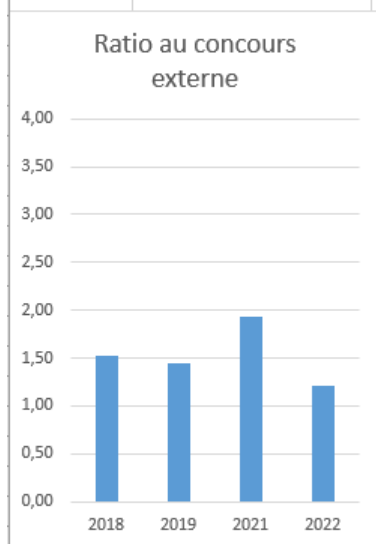
Admissibles

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours		2nd concours interne public	
2016	55,72%	2016	100,00%	2016	56,06%	2016	37,86%	2021	46,15%
2017	56,30%	2017	100,00%	2017	45,50%	2017	36,00%	2022	62,50%
2018	56,00%	2018	100,00%	2018	53,60%	2018	35,30%		
2019	55,80%	2019	100,00%	2019	63,20%	2019	41,20%		
2020	39,80%	2020	100,00%	2020	35,20%	2020	33,30%		
2021	64,11%	2021	100,00%	2021	38,10%	2021	63,33%		
2022	70,14%	2022	0,00%	2022	76,92%	2022	62,34%		



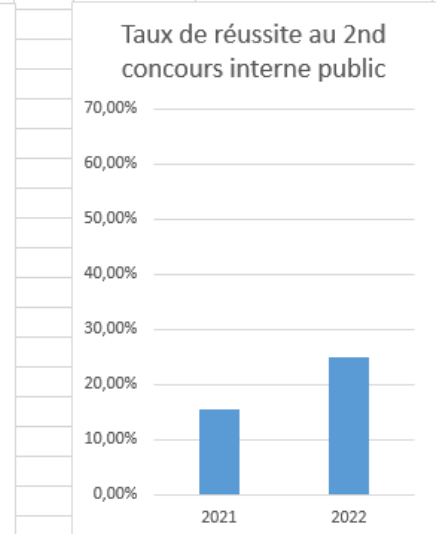
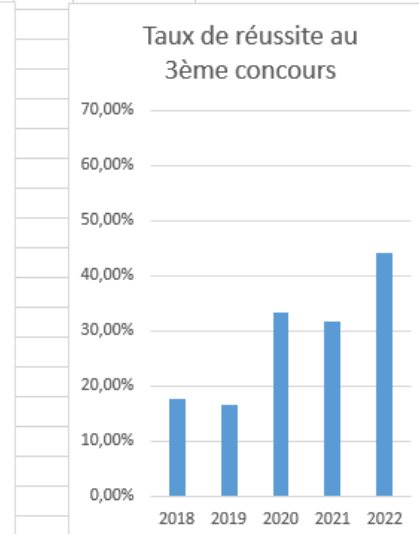
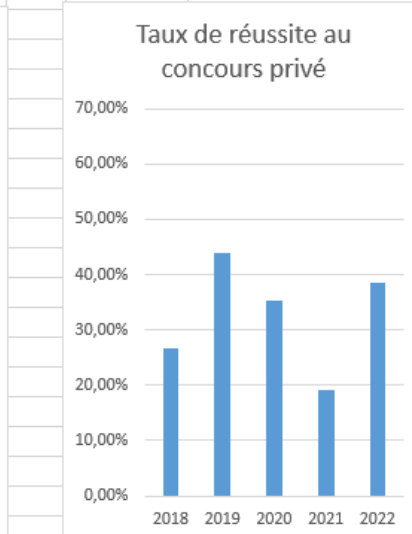
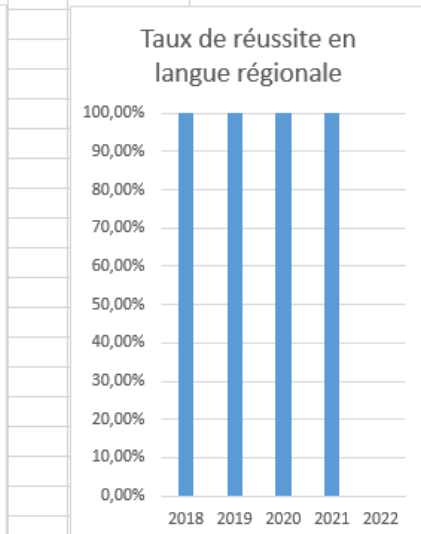
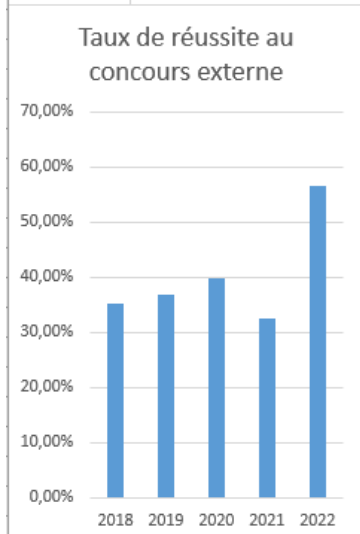
Ratio admissibles / postes

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours		2nd concours interne public	
2016	1,63	2016	1,00	2016	2,33	2016	2,19	2021	3,00
2017	1,66	2017	1,00	2017	1,64	2017	1,94	2022	0,50
2018	1,52	2018	1,00	2018	1,93	2018	1,83		
2019	1,45	2019	1,00	2019	1,40	2019	2,29		
2021	1,94	2021	0,50	2021	1,75	2021	1,95		
2022	1,21	2022	0,00	2022	1,90	2022	1,32		



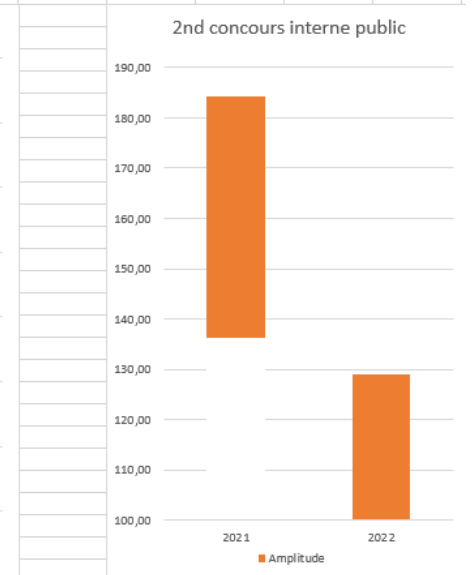
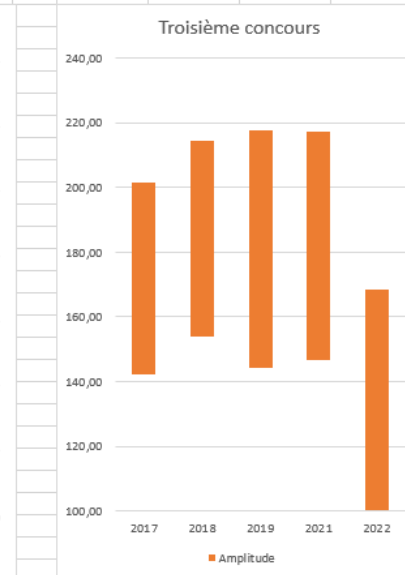
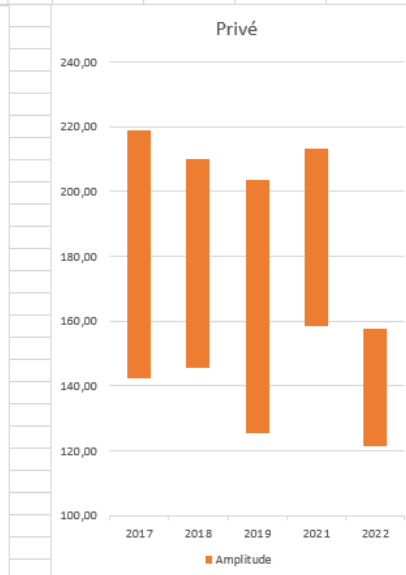
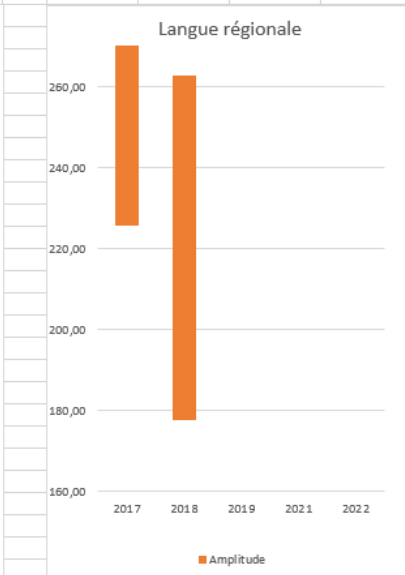
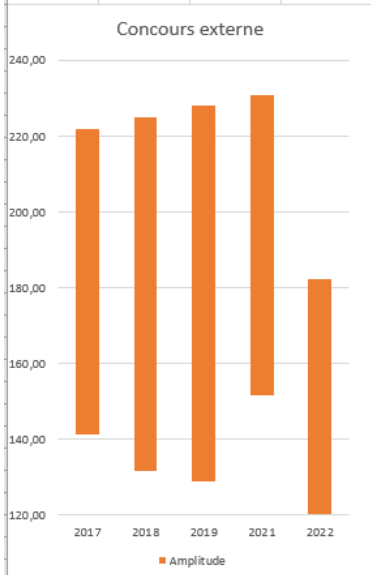
Taux de réussite

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours		2nd concours interne public	
2016	32,74%	2016	100,00%	2016	22,73%	2016	15,53%	2021	15,38%
2017	32,05%	2017	100,00%	2017	25,45%	2017	16,00%	2022	25,00%
2018	35,20%	2018	100,00%	2018	26,80%	2018	17,60%		
2019	36,80%	2019	100,00%	2019	43,90%	2019	16,50%		
2020	39,80%	2020	100,00%	2020	35,20%	2020	33,30%		
2021	32,40%	2021	100,00%	2021	19,05%	2021	31,67%		
2022	56,56%	2022	0,00%	2022	38,46%	2022	44,16%		

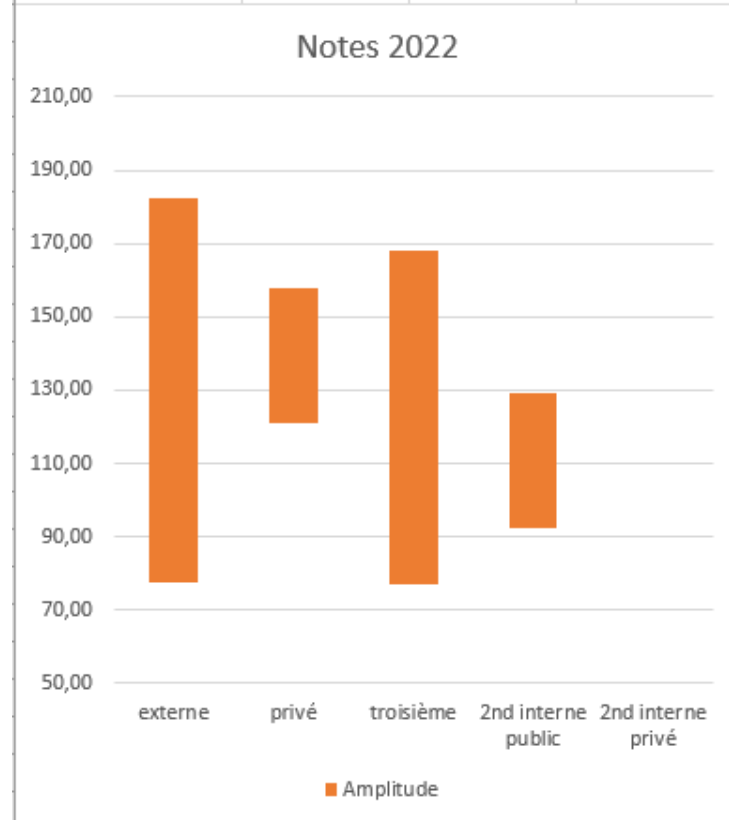


Notes à l'admission

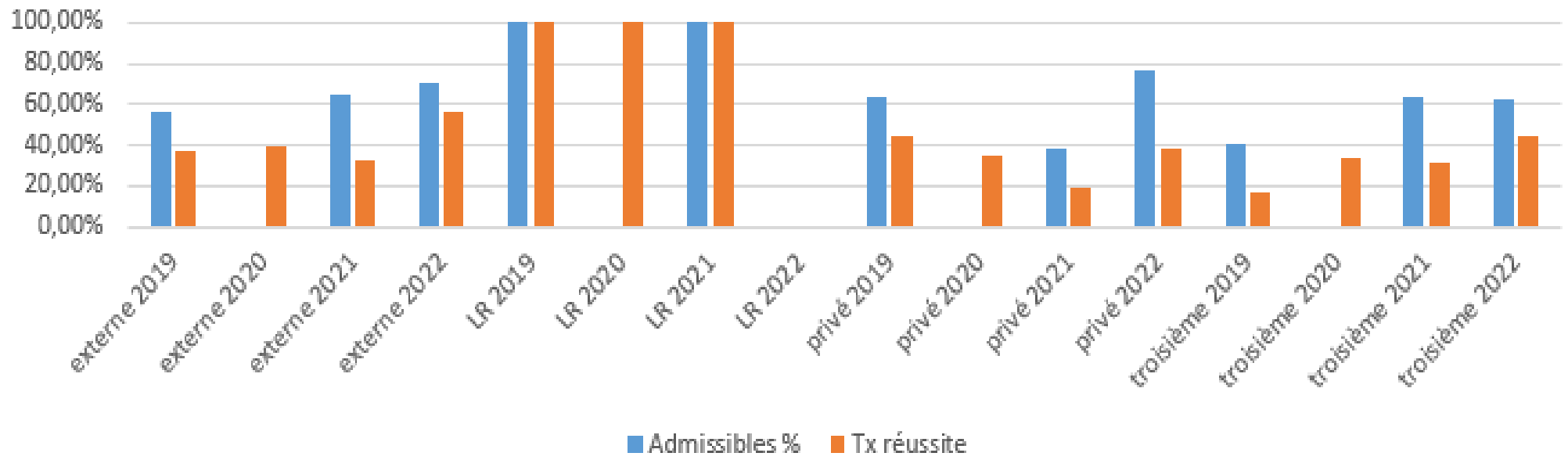
Concours externe				Langue régionale				Privé				Troisième concours				2nd concours interne public			
Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2016	134,50	91,99	226,49	2016	225,75	1,00	226,75	2016	164,00	43,50	207,50	2016	145,25	76,24	221,49	2021	136,25	48,05	184,30
2017	141,25	80,74	221,99	2017	177,75	54,50	232,25	2017	142,25	76,50	218,75	2017	142,25	59,49	201,74	2022	92,25	36,75	129,00
2018	131,50	93,49	224,99	2018	176,75	85,00	261,75	2018	145,75	64,24	209,99	2018	153,75	60,75	214,50				
2019	128,75	99,24	227,99	2019	241,00	0,00	241,00	2019	125,25	78,25	203,50	2019	144,25	73,25	217,50				
2021	151,45	79,40	230,85	2021	260,50	0,00	260,50	2021	158,25	55,10	213,35	2021	146,75	70,35	217,10				
2022	77,50	104,75	182,25	2022				2022	121,25	36,50	157,75	2022	77,25	91,00	168,25				



Notes 2022			
	Note Mini.	Amplitude	Note Max.
externe	77,50	104,75	182,25
privé	121,25	36,50	157,75
troisième	77,25	91,00	168,25
2nd interne public	92,25	36,75	129,00
2nd interne privé	115,25	0,00	115,25



Taux de réussite sur 4 ans



Concours externe

